

# L'attitude à avoir devant l'apparition de messes selon le nouveau Motu Proprio

Publié le 1 juin 2008  
Abbé Arnaud Rostand  
6 minutes

Bien chers fidèles,

Au cours des derniers mois, un tract proposant de commander au siège du district du Canada de la Fraternité Saint Pie X, **un DVD permettant** aux prêtres d'apprendre à célébrer la messe dite tridentine **a été envoyé à tous les prêtres du Canada, soit plus de 7 000 envois**. Devant le silence et le peu de réactions que l'annonce du Motu Proprio « Summorum Pontificum » du 7 juillet 2007, avait provoqués au Canada, il nous avait semblé important de faire connaître ce document du Pape Benoît XVI aux membres du clergé canadien et de les informer de l'existence d'un tel DVD. La réponse à ces envois a été prometteuse puisque **nous avons déjà reçu plus de 300 demandes** et que les courriers continuent d'arriver. Nous avons eu la joie de recevoir quelques courriers d'encouragements pour notre apostolat venant de prêtres de diverses provinces. Certains ont aussi manifesté leur joie de pouvoir apprendre ou réapprendre à célébrer la messe traditionnelle. Il est vrai que nous avons aussi reçu des lettres de désapprobation.

Je tiens à remercier d'une façon toute spéciale, **la Légion de Marie de Toronto** qui, par son travail acharné, a permis la réalisation de ce projet. Ce fut un ouvrage considérable mais un apostolat magnifique auprès du clergé canadien.

À plusieurs reprises, **nous avons été interrogés sur l'attitude à avoir devant l'apparition, bien que trop minime au Canada, de messes selon le nouveau Motu Proprio**. La position de la Fraternité Saint-Pie X à ce sujet a été déjà exposée par notre Supérieur Général, Monseigneur Bernard Fellay, à l'occasion de **la publication du Motu Proprio** ainsi que dans les « **lettres aux amis et bienfaiteurs**. » La Fraternité se réjouit franchement de la publication de ce document en particulier parce qu'il affirme que la Messe dite tridentine n'a jamais été abrogée. Elle se réjouit aussi que les prêtres puissent et de fait recommencent à célébrer la messe selon l'ancien rite, permettant ainsi à de nouveaux fidèles qui l'ignoraient ou qui n'osaient pas y participer pour des scrupules de « légalité » de découvrir les richesses de la liturgie traditionnelle. Dans de nombreux pays, la Fraternité met à la disposition des prêtres ce DVD, ou d'autres moyens, pour apprendre à célébrer la Messe. Les prêtres de la Fraternité Saint Pie X sont aussi à la disposition de ceux qui veulent être guidés ou aidés dans cet apprentissage.

Mais, comme l'a rappelé, à plusieurs reprises **Monseigneur Bernard Fellay**, si la Fraternité Saint-Pie X se réjouit de la décision courageuse du Pape Benoît XVI exprimée dans le Motu Proprio, elle n'oublie pas pour autant que la loi de la liturgie est indissociable de la loi de la foi : *Lex Orandi, Lex Credendi*. **Notre attachement à la liturgie traditionnelle est intrinsèquement lié à notre attachement à la foi de toujours**, à la foi qui a été professée « toujours, partout et par tous ».

Or, il est malheureusement encore très clair que la crise de la foi est toujours bien présente dans l'Église aujourd'hui. **Les erreurs de Vatican II et son esprit moderniste dévastateur imprègnent encore et, peut-on le craindre, pour longtemps, les autorités de l'Église**, le clergé et les fidèles, en particulier ceux qui ont été habitués à la nouvelle messe ou n'ont connu qu'elle. Notre position a toujours été et demeure un attachement à la foi catholique et un refus des nouveautés introduites par le deuxième concile du Vatican. Un retour à la liturgie est un événement important que nous encourageons de tout notre cœur mais cela reste une étape vers un retour complet à l'enseignement traditionnel de l'Église. Voilà pourquoi Monseigneur Bernard Fellay concluait sa dernière **lettre aux amis et bienfaiteurs (# 72)** par ces mots que je me permets de citer :

*« (...) La Fraternité Saint Pie X ne peut pas « signer d'accord ». Elle se réjouit franchement de la volonté papale de réintroduire le rite ancien et vénérable de la sainte Messe, mais découvre aussi la résistance parfois farouche d'épiscopats entiers. Sans désespérer, sans impatience, nous constatons que le temps d'un accord n'est pas encore venu. Cela ne nous empêche pas de continuer d'espérer, de continuer le chemin défini dès l'an 2000. Nous continuons de demander au Saint Père l'annulation du décret d'excommunication de 1988, car nous sommes persuadés que cela ferait le plus grand bien à l'Église et nous vous encourageons à prier pour que cela se réalise. Mais il serait très imprudent et précipité de se lancer inconsidérément dans la poursuite d'un accord pratique qui ne serait pas fondé sur les principes fondamentaux de l'Église, tout spécialement sur la foi. »*

Alors, quelle attitude les fidèles devraient-ils donc avoir devant cette situation ? deux mots la résument : fidélité et prière.

Fidélité à la liturgie mais aussi à l'enseignement de la foi, fidélité à la résistance contre les erreurs modernes. Devant l'ampleur de la crise de l'Église, il est clair que chacun doit témoigner de la foi selon sa place et son rang, sans animosité mais avec fidélité. Ainsi donc, s'il ne semble pas possible à la Fraternité de « signer un accord », **s'il lui paraît dangereux de poursuivre un accord pratique qui ne serait pas fondé sur la foi, comment pourrait-elle encourager les fidèles à le faire ? Comment pourrait-elle les engager à se rendre à des messes même traditionnelles** où, au mieux, on se tait sur ces erreurs lorsque l'on ne les propage pas, comme si cela n'avait pas grande importance, comme si défendre la foi n'était pas un devoir pour tout catholique, prêtres et fidèles, lorsque celle-ci est attaquée ? Il faut bien comprendre que la prédication entendue, l'enseignement reçu à l'occasion de la messe sont aussi importants que le rite observé.

Prière : engageons-nous aussi avec générosité dans cette nouvelle croisade du rosaire à laquelle nous appelle Monseigneur Bernard Fellay. Chaque jour récitons le chapelet à toutes ces intentions, multiplions nos prières afin que l'Église retrouve et reprenne sa tradition bimillénaire.

**Abbé Arnaud Rostand †**, Supérieur du District du Canada